

« Les peuples n'ont jamais que le degré de liberté que leur audace conquiert sur la peur. »

Stendhal

« What's in a name? » *Romeo and Juliet*

## Mais qui sont donc Yvonne Bontoux et Jean-Marcel Champon ?



Fresque réalisée par les élèves de Carole Exbrayat représentant le portrait de Yvonne Bontoux

familles concernées que le choix, toujours délicat, s'est arrêté sur les noms d'Yvonne Bontoux et Jean-Marcel Champon.

### Des indignés avant l'heure. Un peu d'histoire.

Le choix d'une femme résistante n'était pas fortuit et il faisait également l'unanimité. Résistante dès 1941, **Yvonne Bontoux** et sa famille, font partie de cette Résistance cachée, dangereuse et méconnue qu'évoque Pierre Fugain dans son ouvrage 'Ici l'ombre'. Membre du groupe local des F.T.P. elle est agent de liaison en contact avec la Résistance grenobloise. Ses parents seront exécutés par la gestapo suite à la répression qui s'abat sur Vizille en février 1944 et elle rejoindra avec son mari les maquis de l'Oisans.

Nommer un lieu est probablement un acte politique lorsqu'il s'agit d'un espace public, au cœur de la 'cité'. Pour en rappeler l'enjeu nous n'irons pas jusqu'à évoquer la pratique du F.N. qui débaptisait, suite à ses rares victoires municipales comme à Vitrolles, rues et places portant des noms peu conformes à son idéologie ( Nelson Mandela, Jean-Marie Djibaou, 19 mars 1961...)

Il en va bien sûr de même lorsqu'il s'agit d'une cité scolaire. Hommage soit rendu à notre précédent Proviseur, Alain Codognet, pour avoir été à l'initiative de la dénomination des salles Yvonne Bontoux et Jean-Marcel Champon. Le thème de la mémoire et de ses enjeux lui était cher pour des raisons éducatives et culturelles mais aussi pour des raisons historiques et familiales. Il connaissait également très bien l'histoire locale liée à la Résistance et pouvait compter sur le relais des associations qui en transmettent les valeurs et les idéaux.

C'est donc avec le concours de celles-ci et des

**Jean-Marcel Champon**, Vizillois également, a 17 ans quand il rejoint le groupe d'Yvonne et de ses amis en 1942. Distribution de tracts, caches d'armes et d'explosifs, opérations de sabotage sont les activités du groupe. Dénoncé et arrêté dans le même contexte de février 44 il résistera à la torture 41 jours, sans dénoncer personne, au siège de la gestapo Cours Berriat à Grenoble et mourra en déportation à Flossenbourg.

Leur engagement se poursuivra ou sera poursuivi après la guerre pour témoigner du combat des résistants et en transmettre l'idéal de paix et de justice sociale, construit par le Conseil National de Résistance autour de Jean Moulin et mis en œuvre après guerre (sécurité sociale, retraite par répartition, nationalisations...).

### Octobre 2007.

Les deux salles seront inaugurées officiellement en Octobre 2007 en présence des élus, familles, associations du monde combattant et bien sûr élèves à qui s'adresse l'initiative.

Les élèves d'Arts Plastiques sous la conduite de

(\*) Titre d'une gazette révolutionnaire publiée en 1789 avant d'être censurée par Bonaparte.

Carole Exbrayat ont confectionné la fresque que vous pouvez admirer dans la salle parfois encore appelée 'Polyvalente'. Ils ont aussi réalisé un travail plastique dans la salle dite 'des Conseils' autour de la lettre que Jean-Marcel Champon a envoyée à sa famille avant d'être déporté et qu'une élève a lue le jour de l'inauguration.

Je ne manque jamais d'évoquer brièvement l' 'histoire' du nom des deux salles à mes élèves de secondes en début d'année, de l'histoire concrète qui n'est pas faite pour célébrer un culte ou apitoyer les foules, mais qui doit aider les jeunes à décrypter le présent, et les inspirer à leur tour pour qu'ils répondent aux défis de l'Histoire.

**Dominique ROSSI, SNES-FSU,  
membre de l'ANACR  
Ass. Nationale de Anciens Combattants et  
Ami(e)s de la Résistance**

Pour info : les collègues intéressés par le thème à des fins pédagogiques connaissent peut-être les deux ouvrages au CDI, témoignages de résistants Vizillois :

**Auguste Selgrad Vizille-Mauthausen Déporté à 18 ans  
Des histoires dans l'Histoire Henri de Marchi** (membre des F.T.P. M.O.I. (Main d'œuvre Immigrée)



Jean-Marcel Champon et ses sœurs

## Changer le nom du lycée ? Le débat n'est pas clos...

Je sais ... Vous avez décidé en C.A. De conserver le nom actuel, « Lycées Portes de l'Oisans »...

Je passe par ce syndicat, combatif m'a-t-on dit, pour renouveler ma candidature, mais on ne me laisse que quelques lignes... La mort n'arrête pas tout, aussi ai-je décidé de vous parler, tant il me plairait d'être la marraine de vos lycées : j'ai la montagne des dieux grecs dans mon prénom, un outil à sculpter la vie dans mon nom, Olympe de Gougues.

- C'est à Vizille que s'est préparée la Révolution Française
- que se trouve aujourd'hui le Musée de cette Révolution...

Cette révolution qui retira aux femmes leurs droits politiques... c'est à dire à la moitié de l'humanité.

J'ai écrit une déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, j'ai milité contre le sexisme, le racisme, la pauvreté, les inégalités sociales, toutes choses qui sont encore à combattre à votre époque. Votre lycée fut le premier lycée technique de filles de France. Je m'y sens missionnée dans ses murs roses, tout simplement. Merci de donner mon nom à votre lieu, et de m'y faire dresser, pourquoi pas, une statue en votre Parc... Le chemin est encore long vers l'égalité.

J'ai l'impression que cela doit se faire !

**Lycées Olympe de Gougues - Lycées Olympe de Gougues - Lycées Olympe de Gougues**

**Olympe de Gougues, par la voix de Nelly GUILLERMIN**



# Élections professionnelles des 13 et 20 octobre



Cet automne, **l'ensemble des personnels** (titulaires, stagiaires et non-titulaires) de la fonction publique de l'État **éliront leurs représentants aux Comités Techniques et aux**

**Commissions Administratives Paritaires.** La fonction publique hospitalière est également concernée mais la fonction publique territoriale devra attendre l'échéance de 2014.

Outre la désignation des représentants dans les différentes instances, le résultat de ces élections fixera la **représentativité des différents syndicats** dans le cadre de « la rénovation du dialogue social dans la fonction publique », et ce pour une durée de quatre ans. C'est dire l'importance de ces élections.

Quelques nouveautés :

- Le calendrier : 6 semaines seulement après la rentrée (la campagne sera courte !).
- Le mode de scrutin : **uniquement par internet !** Ce qui pose plusieurs problèmes :
  - L'absence de garantie contre les bugs et/ou les fraudes.
  - L'absence de garantie pour préserver l'anonymat.
  - Le risque d'une plus grande abstention. En effet avec le mode traditionnel (scrutin sur une journée avec une urne dans une pièce près de la salle des profs), on se rappelle mutuellement qu'il faut aller voter quand on se croise dans les couloirs. Les plus motivés, suivent même la participation et

vont chercher leurs collègues distraits qui n'ont pas encore émargé.

Avec le vote sur ordinateur où les électeurs sont isolés et éparpillés, comment les inciter à voter ? L'accès à internet sera-t-il garanti à tous au bon moment ?

- Avec la dématérialisation c'est aussi la fin d'un rituel. Finis l'isoloir, l'urne et le passage devant les assesseurs, plus de « A voté ! ».
- Enfin, ce moment excitant qu'est le dépouillement, où les voix se comptent une à une... allez oust ! Remplacé lui aussi par quelques secondes de calcul d'un ordinateur. Vraiment, le vote « en quelques clics » c'est aussi triste que la nourriture en gélules.



**Le vote électronique nous dépossède d'un acte citoyen.**

Pour en savoir plus sur ces élections :

<http://www.snes.edu/Elections-professionnelles-L.html>

Anne PELLISSIER

## Sondage : Les fonctionnaires vus par les Français... pas si mal aimés que ça !

La revue « Pour » de la FSU publie ce mois-ci (numéro de mai-juin 2011) les résultats d'une enquête commandée par la FSU à l'institut TNS-Sofres sur l'image que les Français ont des fonctionnaires et de la fonction publique.

Comme il n'y a pas de mal à se faire du bien nous vous livrons quelques chiffres encourageant :

- 75 % des Français considèrent les **fonctionnaires honnêtes.**
- 69 % " " jugent les fonctionnaire **compétents.**
- 67 % " " considèrent que les fonctionnaires sont **au service du public.**
- 59 % " " trouvent que les fonctionnaires sont **accessibles.**
- 51 % " " estiment que **l'État traite mal ses salariés.**
- 71 % " " **condamnent le principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.**
- 66 % " " considèrent que **les moyens** alloués par l'État aux fonctionnaires sont **insuffisants.**

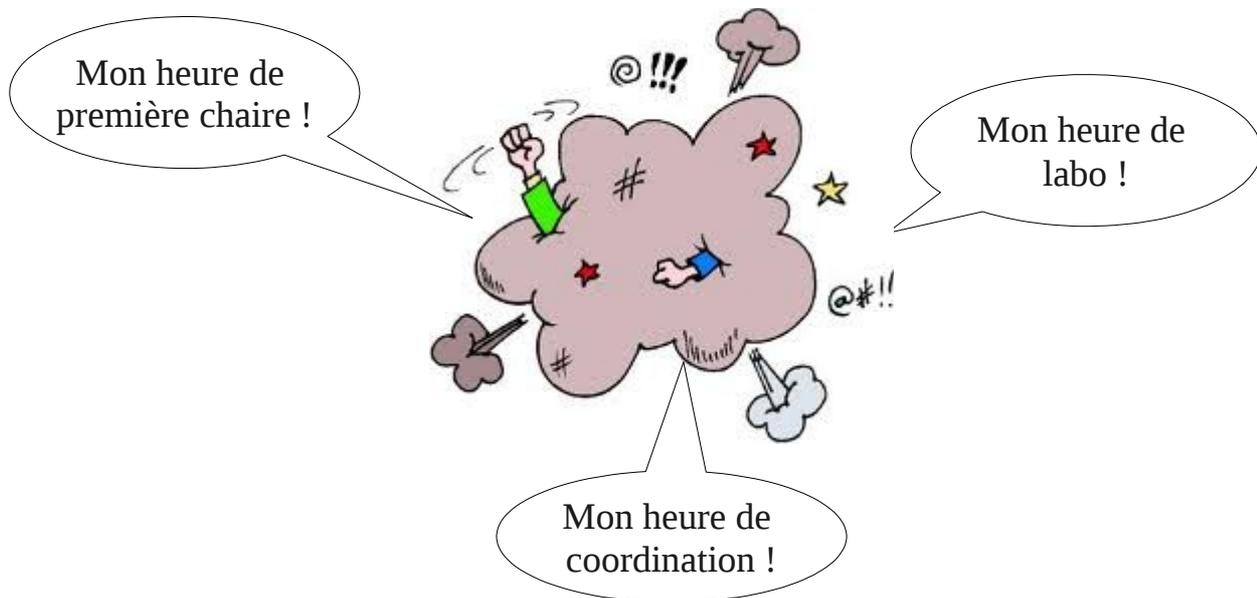


Un peu de baume au cœur en ces temps difficiles...

A.P.

**Bientôt l'ambiance en salle des profs...**

**Autonomie des établissements + réduction des moyens :  
il faut faire des choix**



---

## **Pétition contre la précarité : 133 signatures !**

**Vous avez été très nombreux**, professeurs, CPE, surveillants, agents techniques, agents administratifs, personnels de laboratoire, titulaires ou en contrats précaires, à **signer la pétition** du SNES-SNEP-FSU et de la CGT **contre la précarité**.

Plus précisément cette pétition, adressée au recteur, aux élus de la Région et au conseiller général du canton demande :

- d'agir maintenant pour reconduire dans leurs postes nos collègues en contrats précaires,
- en particulier aux élus de présenter leurs programmes pour résorber la précarité dans la fonction publique .

C'est la preuve que ce sujet est sensible et que la forte progression de la précarité provoque beaucoup de mécontentement voire d'indignation dans nos rangs.

Cette pétition vient d'être envoyée à ses destinataires. Nous vous tiendrons informés des retours que nous aurons reçus.

**Vous serez probablement à nouveau sollicités pour donner une suite à cette action.**



**Anne PELLISSIER**

---

**Bonnes vacances à toutes et à tous  
et à la rentrée prochaine !**

**Vous voulez réagir ? Ou tout simplement nous écrire ? :**

A votre disposition : le casier SNES (en salle des profs) et une adresse électronique [snes.vizille@yahoo.fr](mailto:snes.vizille@yahoo.fr)  
Journal soutenu par la section locale du SNES-FSU

